

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 20 septembre 2017

Le Conseil municipal de GRAY LA VILLE s'est réuni le 20 septembre 2017 à 20h30 sous la présidence du Maire Yvan GUIGNOT, en vertu d'une convocation du 11 septembre 2017.

Etaient présents : Mmes et MM. les conseillers municipaux : Agnès LAPLAZA, Serge DIZAMBOURG, Mireille CARQUIGNY, Philippe PLOYER. Laurent GARCIA, M. Hélène DUROCQ, Mireille KAMMERLOCHER. Christine BESOMBE-JOLLY, Corinne FROELHIN, Laurent BAILLY, Daniel BEY.

Absentes excusées et représentées : D.TARTRAT représentée par Y.GUIGNOT et P.ROUX représentée par L.GARCIA.

Secrétaire de séance : Marie-Hélène DUROCQ

Administration : Françoise VAUCHEY

Le compte-rendu de la séance du 8 juin 2017 est adopté à l'unanimité

DEPENSES IMPREVUES :

Des crédits ont été utilisés pour faire face à des dépenses imprévues en vue desquelles aucune dotation n'était inscrite au budget et ainsi procéder aux dépenses suivantes :

* Art. 2151 : installation de panneaux de limitation de vitesse route d'ESSERTEY pour 432 €

* Art. 2151 : le Syndicat de voirie n'avait pas inclus les accotements dans son devis de réfection du sentier de Sonjour c'est donc un montant supplémentaire de 408€ qu'il faut ouvrir

* Art. 2158 : la motopompe servant à l'arrosage est tombée en panne ; la réparation étant plus coûteuse que l'achat, un nouveau matériel a été acquis pour 239 €

* Art. 2183 : la connexion WIFI ne fonctionne pas correctement à l'école : des devis ont été demandés - avec obligation de résultat- et c'est les Ets FOUROT qui sont choisis pour l'installation de deux boitiers d'un montant de 212.40 €.

CIMETIERE : PROCEDURE DE REPRISE :

Il est nécessaire d'engager une procédure pour la reprise des concessions en état d'abandon. Cette procédure commencera le 6 octobre prochain et se terminera en 2020.

BUREAU INFORMATION JEUNESSE (BIJ) :

Ce bureau installé à GRAY a fermé ses portes en juillet ; la Ville de GRAY assumait jusqu'à présent le salaire du responsable local et la CCVG mettait à disposition le local. La commune de GRAY ne voulant plus assumer seule le coût, la prise de compétence par la CCVG est à l'étude avec une participation financière des communes du Pays Graylois. A suivre...

QUESTIONS DIVERSES :

- **aménagement de sécurité rue de la Liberté** : suite à la réunion organisée en Mairie début septembre, des propositions ont été retenues.

La pose d'un ralentisseur à chaque extrémité de la rue sera réalisée courant 2018 ; des chicanes provisoires seront posées. Le Syndicat de voirie est mandaté pour établir le devis et le dossier de subvention sera établi dès réception de ce devis.

- **dégradations aux vestiaires du stade** : suite à l'installation sauvage réalisée en août par des Gens du Voyage, une plainte a été déposée pour vol (eau + électricité) et dégradations de la porte des sanitaires ; le dossier est à l'étude auprès de l'assureur de la commune.

Le Maire,
Yvan GUIGNOT